

Agir*

Le Grand
Sud-Est en
Europe*L'actualité
du Parlement
européen*Dialoguons sur
ma page Facebook 
et sur  @MichelDANTIN

l'Europe en Grand Sud-Est

La lettre d'information parlementaire de **Michel Dantin**

N°13 - Juin 2016



**Député européen -
Groupe PPE
Circonscription Sud-Est :**

- ▶ Membre titulaire de la commission de l'Agriculture et du Développement rural

- ▶ Membre suppléant de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

- ▶ Membre suppléant de la commission EMIS

- ▶ Maire de Chambéry

- ▶ Membre de la délégation pour les relations avec la Suisse et la Norvège, à la commission parlementaire mixte UE-Islande et à la commission parlementaire mixte de l'Espace économique européen (EEE)

- ▶ Membre suppléant de la délégation à l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée

- ▶ Membre suppléant de la délégation pour les relations avec les pays du Machrek

Retrouver le vivre ensemble européen

Librement, le 23 juin, les britanniques ont choisi de quitter l'Union européenne. Plus attirés par le grand large que par le continent, comme le disait Winston Churchill au Général de Gaulle, les britanniques ne souhaitaient que d'une union marchande, sans règle de vie commune.

Le 28 juin, le Parlement européen a clairement demandé au gouvernement britannique de tirer immédiatement les conséquences du vote qu'il a inspiré et organisé. Pour ma part, je me réjouis de cette clarification car si l'Union piétine depuis tant de temps, c'est le plus souvent du fait des britanniques. Blocages sur la question fiscale, blocages sur la taxe sur les mouvements financiers, blocages sur la politique de Défense par exemple.

Le vote britannique doit aussi nous conduire à nous reposer la question de confiance : que voulons-nous faire ensemble sur le continent au moment où émergent des pays continents (Chine, Inde ou Brésil) ? Pour ma part, je ne veux pas d'une simple zone de libre-échange. Nous avons besoin de quelques grandes politiques communes.

Plus que jamais, les dangers et les opportunités de notre temps nous obligent à agir ensemble. Nous avons besoin pour nous protéger et pour peser au plan mondial de politiques communes : pour la sécurité de nos frontières extérieures, pour notre indépendance énergétique, pour notre alimentation et sur le haut niveau de protection sanitaire, pour créer des poids lourds industriels à l'image d'Airbus mais aussi pour lutter contre le changement climatique ou la pollution de nos fleuves et de nos mers entre autres.

L'Europe des normes communes est nécessaire pour permettre à nos entreprises françaises de vendre des produits compatibles avec les produits italiens, allemands ou polonais ; tout en leur permettant de réduire leur coût de production. C'est à ce prix que l'UE demeure la première puissance exportatrice au monde. Mais l'Union européenne ne se réduit pas à des normes, les britanniques le découvrent concrètement depuis le 23 juin. Beaucoup d'entre nous d'ailleurs aussi.

La France doit rassurer ses partenaires et inspirer le vivre ensemble européen, nos valeurs sont respectées si elles sont défendues ardemment au Conseil européen et dans la gestion de l'Union.

La France à l'occasion de l'élection présidentielle doit retrouver sa place dans la cabine de pilotage de l'Union européenne.

Michel DANTIN





Le 28 juin, s'est tenue la première réunion du groupe travail adhoc du PPE sur le futur de la Politique Agricole Commune que je co-préside avec le ministre fédéral de l'Agriculture Christian Schmidt.

Aux termes de trois heures de débats visant à dresser un diagnostic de la PAC actuelle

et des questions budgétaires, nous nous sommes donnés rendez-vous en septembre pour plancher sur le thème de la résilience de nos agricultures.

Je tiens à remercier Joseph Daul, Président du PPE, pour sa confiance. Il est nécessaire en dépit de la crise actuelle de préparer la PAC d'après 2020.

Mettre fin à la guerre du lait en Europe "Nous avons besoin de réponses véritablement européennes et communes"

Après plus d'un an de déni, la Commission européenne a enfin pris toute la mesure d'une crise exacerbée par la fin des quotas et par les stratégies divergentes des différents pays européens. Tarder à agir, c'était autoriser le déclenchement d'une véritable guerre du lait entre les pays européens. Aujourd'hui, la guerre fait rage, qui sera la première victime ?

Dans un contexte de fin des quotas, certains pays européens, principalement au nord de l'Europe, ont fait le choix clair de la compétitivité et de l'expansion de leur production laitière trop longtemps bridée, afin de conquérir les marchés internationaux.

Alors que la demande mondiale se contractait et les prix s'effondraient, ces européens plus compétitifs ont accru leur production afin de réduire leurs charges et tenir le plus longtemps possible, poussant à la faillite leurs voisins européens.

Dans ce contexte, je reste convaincu que la réponse doit être européenne et surtout qu'elle doit être commune. Alors que les Etats membres et la Commission européen-



ne doivent prendre leur responsabilité dans la crise actuelle, je reste au Parlement européen une force de proposition : il nous faut le courage de mettre en place une réduction obligatoire de la production de lait et d'indemniser les producteurs en conséquence. J'avais d'ailleurs fait adopter cette mesure par le Parlement européen en 2013 dans le cadre de la réforme de la PAC, mais elle avait été refusée par le Conseil et la Commission européenne lors de la négociation finale. Il nous faut également donner une chance aux jeunes, qui sont ceux qui ont investi et qui sont en péril, en aidant au départ à la retraite des agriculteurs de plus de 65 ans. Enfin dans un contexte de raréfaction des crédits budgétaires, il faut savoir faire double office : l'aide à l'élimination des stocks pourrait utilement trouver un second usage en aidant à l'alimentation des personnes démunies en Europe et en particulier les migrants. ●

"Il nous faut le courage de mettre en place une réduction obligatoire de la production de lait et d'indemniser les producteurs en conséquence".

L'UE facilite la vie de 16 millions de couples binationaux

L'UE prend une nouvelle initiative pour faciliter la vie des couples européens dans 18 pays de l'Union.

Les rapports sur les droits patrimoniaux des couples binationaux ont été adoptés le 23 juin. Ces deux règlements vont mettre fin aux incertitudes juridiques que ces couples rencontrent, aux frais que les procédures concernant les divorces, les séparations et les décès entraînent, et surtout mettre fin aux décisions conflictuelles qui étaient parfois rendues. Ces textes s'appliqueront aussi bien aux couples mariés qu'à ceux ayant conclu un partenariat enregistré au sein de 18 pays de l'UE dont le France et l'Italie.

La mobilité des citoyens de l'Union européenne n'est pas illusoire. L'objectif de développer un espace de liberté a favorisé la libre circulation des personnes et aujourd'hui, l'Union européenne compte en effet 16 millions de couples binationaux.

Ces couples possèdent des voitures, des maisons, ou sont titulaires d'un compte bancaire commun situés parfois dans différents pays. En cas de problèmes, jusqu'alors, on ne savait pas quelle était la juridiction compétente pour statuer sur les biens communs situés dans un autre Etat membre.

Grâce à l'adoption de ces règlements, les époux et les partenaires pourront choisir, sous certaines conditions, la juridiction qui sera appelée à se prononcer, il pourra s'agir du droit du pays de résidence ou du pays dont les couples et les partenaires ont la nationalité. Le droit qui aura été choisi, sera celui qui s'appliquera pour l'ensemble des biens, même s'ils sont situés dans des pays différents.

L'Europe promeut ses filières agricoles d'Outre-Mer



J'ai organisé le 21 juin, au Parlement européen, une session de présentation à mes collègues parlementaires d'une production exemplaire en Europe : la Banane.

L'Europe produit à Madère, aux Canaries et aux Antilles françaises la meilleure banane au monde, en termes de qualité, de durabilité et de standards sociaux. Mais elle est si peu reconnue !

Concurrencée par des labels bio issus des pays tiers moins vertueux que les bananes européennes produites en agriculture conventionnelle, elle subit des distorsions de concurrence. L'Europe doit savoir protéger, promouvoir et valoriser ses productions d'outre-mer. Je m'y emploie à Bruxelles comme à Strasbourg.

Pages 2 & 3

Réforme de la PAC

"J'ai beaucoup mieux à faire que de m'inquiéter de l'avenir, j'ai à le préparer"

Préparer l'avenir de la PAC, analyser sans concession les failles de la politique agricole actuelle ainsi qu'aborder de manière approfondie les questions auxquelles devra répondre la future politique agricole commune : voici la mission que m'a confié le Parti populaire européen, aux côtés de Ministre fédéral allemand en charge de l'agriculture, Christian SCHMIDT.

Alors que ce travail de préparation de la PAC post-2020 débute, un double questionnement émerge : la politique agricole commune de l'Union européenne est-elle adaptée aux défis de notre temps ? Quel est l'avenir du secteur agricole et agroalimentaire ?

"La prochaine PAC se doit d'être simple, lisible, efficace et cohérente. Elle doit assurer la durabilité de l'outil productif agricole par le biais d'investissements cohérents, tout en facilitant la productivité des secteurs et la compétitivité de nos territoires."

Voici ma conviction : la question alimentaire reste un enjeu stratégique en Europe, un enjeu de souveraineté, elle doit le rester ! Mais dans une économie de plus en plus mondialisée, force est de constater que la logique, veille de 30 ans, de la politique agricole commune actuelle est dépassée.

La PAC, dans sa forme actuelle, ne répond pas aux défis de la durabilité économique de nos agricultures et ne permet plus à nos agriculteurs de regarder vers l'avenir avec confiance. La PAC actuelle s'est construite dans le respect dogmatique des règles de l'Organisation Mondiale du Commerce, signées à Marrakech en 1993. Alors même que la plupart des grands pays agricoles mondiaux, tels que le Brésil, les États-Unis

et l'Inde, se sont déjà affranchis de celles-ci, pour rétablir une politique de soutien stratégique à leur agriculture, l'Union européenne maintient une politique déconnectée de toute logique économique visant à maintenir l'activité agricole et non pas l'aider à se développer.

Fort de ce constat, l'heure est venue de rompre avec une logique dépassée. Aussi, la prochaine PAC se doit d'être simple, lisible, efficace et cohérente. Elle doit assurer la durabilité de l'outil productif agricole par le biais d'investissements cohérents, tout en facilitant la productivité des secteurs et la compétitivité de nos territoires.

Elle devra aussi favoriser la résilience, la modernisation et la structuration des filières agricoles. Elle devra également compenser les effets de la volatilité des cours et, plus généralement, protéger les agriculteurs des divers aléas dont ils ne peuvent se prémunir seuls.

Enfin elle doit constituer un véritable pacte de confiance entre la puissance publique et les agriculteurs afin de répondre à des défis sociétaux et environnementaux, en fixant seulement des objectifs à atteindre sans pour imposer les moyens pour y parvenir.

C'est sur ces lignes politiques fortes que j'aborde ma mission. ●



Visite d'une usine de levure

Le 12 avril dernier, j'ai visité l'usine française Lesaffre à Strasbourg, deuxième producteur levure au monde. Ingré-dient essentiel des boulangers, la levure est aujourd'hui utilisée dans une large gamme de préparations alimentaires grâce à ses propriétés de fermentation. Lors de cette visite de site, j'ai découvert 160 ans d'expérience, au cours de laquelle l'entreprise a su et explorer les domaines du goût et du bien-être. Fleuron français, le groupe Lesaffre est aujourd'hui implanté dans 55 pays dans le monde et commercialise ses produits et services dans 180 pays. À cette occasion, j'ai pu d'échanger avec les professionnels d'un secteur qui joue un rôle clé dans la production agroalimentaire européenne et la qualité nutritionnelle de nos produits.



Scandale Volkswagen, une commission d'enquête pour éviter les tricheries

Depuis mars dernier, je suis membre suppléant de la commission parlementaire EMIS, la commission d'enquête mise en place au Parlement européen suite au scandale Volkswagen, pour mettre la lumière sur les infractions et les cas de maladministration dans la mesure des émissions dans le secteur de l'automobile.

La lettre d'information parlementaire de **Michel Dantin**

Défendons nos intérêts dans la stratégie commerciale de l'Union européenne !

La Commission européenne a présenté en mars dernier son projet de stratégie commerciale pour l'Union Européenne (UE) « Trade for all » pour les cinq prochaines années.

Le commerce international est un enjeu majeur pour l'Union européenne, qui est la première puissance commerciale mondiale avec une balance commerciale globale positive de 70 milliards d'euro. Dans un contexte de débat public actif en matière de politique commerciale, principalement du fait des négociations commerciales avec les États-Unis, les pays du Mercosur ou encore le Canada, cette stratégie est l'occasion pour l'Union européenne de redéfinir sa ligne. Le Parlement européen a donc été consulté sur cette stratégie afin d'en établir les priorités.

Considérant que les exportations sont un enjeu crucial pour le secteur de l'agro-alimentaire européen (12 milliards d'euros et 6 % de croissance en 2015), j'ai souhaité que la commission de l'agriculture se saisisse de ce sujet via un avis pour la commission en charge du commerce international. Je considère que l'agriculture européenne doit développer de nouveaux marchés sur la scène internationale afin de soutenir et développer sa production (intérêt offensif), mais il convient également de protéger certaines productions, dont l'abolition des droits de douanes sur les produits de ses concurrents mettrait à mal l'existence (intérêt défensif).

Aussi, j'ai présenté en commission agriculture, plusieurs points que je considère primordiaux pour une stratégie commerciale de l'UE efficace :

► Du fait de sa nature particulière, l'agriculture est parfois utilisée comme une monnaie d'échange dans les négociations commerciales, en faveur d'autres secteurs tels que les services ou l'industrie.

Je refuse que l'agriculture soit sacrifiée au profit d'autres secteurs économiques européens, sacrifiant notre sécurité alimentaire.

► **Certains secteurs sensibles doivent être protégés de manière intelligente** via une exclusion des négociations ou la mise en place de contingents tarifaires.

Je pense en particulier à la viande de bœuf et l'éthanol dans le cadre des négociations avec les pays du Mercosur ou les États-Unis ; les produits laitiers dans le cadre des négociations à venir avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

► Il est essentiel que nous arrivions à **maintenir le niveau ambitieux de nos normes sanitaires et phytosanitaires européennes** (normes SPS) et refusions des pratiques interdites en Europe, telles que la commercialisation d'OGM.

► Enfin, **la protection de notre savoir-faire et de la richesse de nos territoires est une priorité** : les accords commerciaux ne doivent pas être conclus sans la reconnaissance des indications géographiques (IG) européennes par nos partenaires. L'UE compte 3 300 IG qui doivent être défendues auprès de nos partenaires.

Voici mes lignes rouges, qui guideront mon action au Parlement européen en matière de stratégie commerciale et sur lesquelles je ne transigerai pas. ●

Cybersécurité : mieux faire face aux attaques en ligne

Le rapport de codécision sur la sécurité des réseaux et de l'information dans l'Union, qui définit une approche commune autour de la question de la cybersécurité, dont mon collègue Andreas SCHWAB (PPE) était le rapporteur, a été adopté en session plénière le 6 juillet dernier.

Le texte prévoit une liste de secteurs dans lesquels les entreprises qui fournissent des services essentiels, liés par exemple à l'énergie, aux transports ou au secteur de la banque, devront être en mesure de résister aux cyberattaques. Le projet de directive les oblige notamment à signaler les incidents de sécurité graves aux autorités nationales. Les fournisseurs de services numériques tels qu'Amazon ou Google devront également notifier les attaques majeures aux autorités nationales. Ces nouvelles règles sur la cybersécurité visent également à renforcer la coopération entre États membres en cas d'incidents.

Pour la première fois, un cadre de coopération politique et opérationnel au niveau européen, la directive NIS contribuera à renforcer la cybersécurité en Europe.



L'affaire Volkswagen a en effet mis au jour un écart important dans les émissions de polluants des véhicules (CO₂, oxyde d'azote ou NO_x) entre le stade des tests d'homologation et en situation réelle de conduite.

En moyenne, les véhicules émettent davantage que les seuils limites des normes européennes (normes Euro 6). En plus de tromper le consommateur, ces dépassements portent atteinte à la santé des citoyens et à l'environnement. Dans le cadre de nos travaux, nous auditionnons

l'ensemble des acteurs (constructeurs automobiles, autorités nationales de certification des véhicules, décideurs politiques nationaux et européens, associations et centres de recherche), afin d'identifier la responsabilité qui incombe à chacun.

À l'issue de ce mandat d'un an, nous publierons un rapport des conclusions de nos investigations, et formulerons des recommandations pour améliorer le respect des normes d'émissions et redonner confiance aux consommateurs.

550 000

c'est le nombre de véhicules Volkswagen équipés d'un logiciel frauduleux entre 2009 et 2015, afin de masquer le niveau réel des émissions.

“Paquet économie circulaire”

Notre modèle économique n'est pas durable, adoptons l'économie circulaire

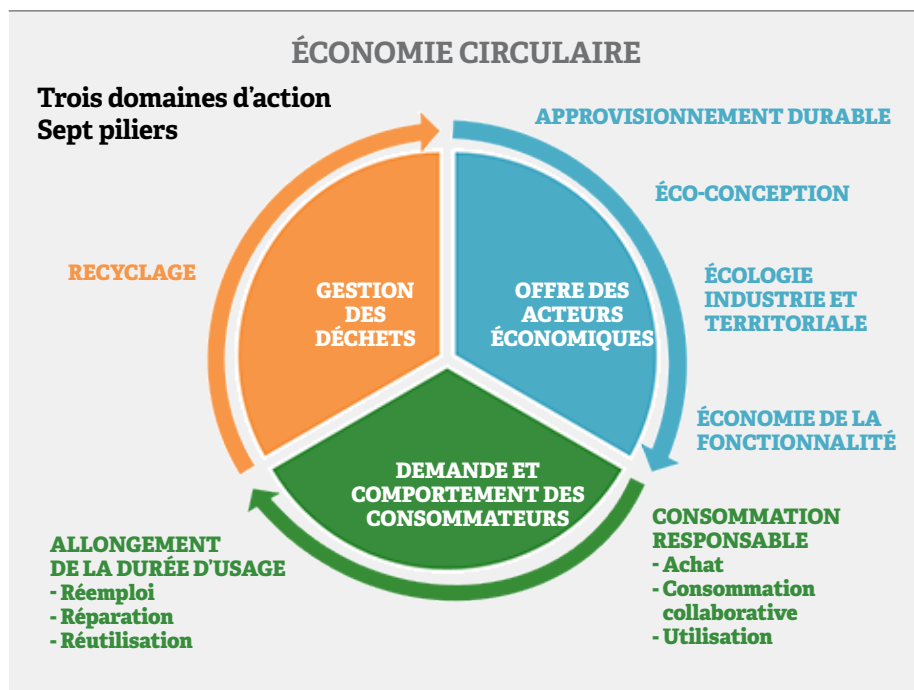
Le 15 décembre 2015, la Commission européenne a publié le tant attendu « Paquet économie circulaire », un ensemble de mesures pour en finir avec le principe « je consomme, je jette ».

L'économie circulaire est un modèle économique basé sur le réemploi, la réparation et le recyclage dans un cercle (quasi) fermé. L'objectif premier est d'éliminer les déchets et de réduire la consommation grâce à l'utilisation plus efficace des ressources.

Faisons le constat : l'Europe est le continent le plus dépendant des pays tiers en termes de matières premières et d'énergie, alors que la demande mondiale en ressources va tripler d'ici à 2050. Or, nous disposons d'un gisement de ressources énorme et inexploité : les 3 milliards de tonnes de déchets produits par les Européens chaque année. Mettre en décharge ces ressources est un luxe dont nous n'avons pas les moyens, c'est une pratique démodée !

D'un point de vue environnemental, l'économie circulaire permet de diminuer le captage des ressources et de réduire de 38 % des émissions de CO₂. Elle présente également un intérêt compétitif évident, en réduisant de 600 millions d'euros le coût des importations de matières premières, selon les estimations de la Commission. D'ici à 2030, jusqu'à 2 millions d'emplois pourraient être créés.

Ce changement de paradigme est, j'en conviens, un vrai défi pour notre société, mais c'est un engagement dont nous avons la responsabilité pour les générations futures. En tant que membre de la commission



environnement du Parlement européen, je défends des objectifs clairs et ambitieux, afin d'encourager les investissements dans l'innovation et les nouvelles technologies.

Cœur de la réforme, le Parlement européen est appelé à statuer sur un paquet législatif en faveur d'une meilleure gestion des

“Nous disposons d'un gisement de ressources énorme et inexploité : les 3 milliards de tonnes de déchets produits par les Européens chaque année.”

déchets. Nous souhaitons appliquer le principe de hiérarchie des déchets, afin de valoriser au mieux les ressources contenues et privilégier dans l'ordre, la prévention, la préparation en vue du réemploi, le recyclage ou la récupération énergétique.

Au-delà des mesures réglementaires, vu l'ampleur du chantier en cours, c'est avant tout d'une sensibilisation et d'une prise de conscience générale dont nous avons besoin. Chaque citoyen européen a un rôle à jouer dans la transition vers une économie circulaire, à travers des actes responsables du quotidien : réduire le gaspillage et les déchets ménagers, adopter le tri sélectif ou favoriser le réemploi des produits. Engagez vous dans l'économie circulaire ! ●



Le 22 avril 2016, les Bureaux d'information du Parlement européen de Marseille, Milan et Rome ont organisé une journée sur la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA), également connue sous le nom de « Région macro-alpine », à l'Università degli studi de Turin. L'Union européenne a élaboré cette stratégie pour, entre autres, promouvoir le développement durable et innovant de la région alpine, en tenant compte de ses spécificités.

Conférence sur les investissements dans l'eau Diversifier les financements pour garantir l'accès à l'eau

Président du groupe « Eau et Agriculture » au Parlement européen, j'ai organisé avec mon collègue Dominique Riquet une conférence sur le besoin d'investissements de long terme dans le secteur de l'eau.

Les infrastructures d'approvisionnement, d'assainissement ou de traitement de l'eau sont en effet des ouvrages stratégiques essentiels pour répondre aux besoins croissants de la société. La qualité de l'eau est par exemple un réel défi face au renforcement des exigences réglementaires et aux évolutions de l'environnement, comme le changement climatique. Or l'Europe prend du retard. L'entretien et



le renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable sont insuffisants, en raison du manque de liquidités et de la faible attractivité de ces investissements. Ils sont en effet faiblement rémunérateurs et requièrent un important capital de départ bloqué sur plusieurs décennies. Il nous

faut donc trouver de nouvelles sources de financements. C'est le sens de cette conférence qui a réuni des acteurs de la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement (BEI), la Présidence néerlandaise du Conseil, la Caisse des dépôts et des consignations et l'OCDE.

Cet échange a permis d'identifier des instruments de financements disponibles, comme le Plan Juncker et le Fonds européen pour les investissements stratégiques.

Une meilleure intégration des risques, notamment liés au changement climatique, et l'acquisition de technologies intelligentes permettant l'amélioration des performances font parties des recommandations formulées à l'issue de cette rencontre. ●

Objectif Mercure

De nouvelles règles pour améliorer la santé des hommes et l'environnement

En tant que membre de la commission environnement du Parlement européen, j'ai été nommé rapporteur pour le groupe PPE sur la révision du règlement européen mercure et sur la ratification de la Convention internationale de Minamata.

Ces deux textes législatifs prévoient des mesures de protection sanitaire et environnementale sur l'intégralité du cycle de vie du mercure, de l'extraction minière à la gestion des déchets, en passant par l'utilisation dans les processus de production, l'intégration dans les produits et les échanges.

Le mercure est un métal extrêmement toxique à l'état naturel, et un polluant très résistant. Il s'évapore facilement dans l'eau et l'air, et peut parcourir de très longues

distances à travers le globe. Le mercure est à la fois très nocif pour l'homme, puisqu'il affecte le système nerveux, la thyroïde, les poumons ou le système immunitaire, et aussi pour les espèces marines et les écosystèmes, il entraîne des troubles physiologiques ou reproducteurs.

Pourtant, en raison de ces propriétés uniques, le mercure est un produit utilisé dans divers domaines : matériel médical (amalgames dentaires), appareils électriques ou électroniques (thermomètres), industrie du plastique.

En Europe, on estime que la moitié des dépôts de mercure provient de pays hors Europe. Une approche globale, à travers la Convention internationale de Minamata, est donc nécessaire pour inciter les pays à réduire l'utilisation du mercure et mieux

gérer les déchets. Mon objectif est d'obtenir la ratification à la Convention par l'Union et ses 28 États membres au plus vite.

Deuxième pierre angulaire de ce paquet législatif, nous devons mettre à niveau les règles européennes aux nouveaux objectifs internationaux.

Parmi les propositions phares, je souhaite limiter l'utilisation des amalgames dentaires aux formes encapsulées comme c'est déjà le cas en France, afin de garantir un niveau de protection sanitaire optimal.

Je considère également que pour réduire le risque de pollution, les déchets de mercure devraient être obligatoirement stabilisés (et rendus inertes), avant d'être stockés dans des sites protégés de gestion des déchets dangereux. Prochaine étape : dépôt des amendements le 13 juillet. ●

Le débat portait sur comment favoriser le développement économique de la région alpine au bénéfice de tous ses acteurs et habitants, améliorer tous les moyens de communication tout en préservant son patrimoine naturel et culturel. Ce débat a été l'occasion pour les acteurs locaux, notamment les chambres de commerce, les centres de recherche, les universités, les autorités locales et régionales, les associations

et toutes les personnes intéressées, de pouvoir échanger avec les députés européens. J'ai pris part au débat aux côtés de la députée européenne italienne Mercedes BRESSO, membre de la commission parlementaire Développement régional, rapporteur sur la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine et du Vice-président à la Région Auvergne Rhône-Alpes Etienne BLANC.



Rencontre avec les élus du Conseil régional de PACA lors du Séminaire Européen Républicain (SER) les 27 et 28 juin 2016 à Bruxelles.

Semaine européenne des abeilles 2016

To Bee or not to Bee...



Sous la Présidence du Prince Albert II de Monaco.



Jean-Pierre ALAIME, Président de l'Apiculteur savoyard.

Le grand succès de la 5^e édition de la Semaine européenne des abeilles.

Les abeilles prennent soin des Européens, mais veillons-nous suffisamment sur elles ?

C'est le thème que nous avons choisi pour la 5^e édition de la Semaine européenne des abeilles, qui s'est tenu au Parlement européen du 13 au 16 juin, en présence du Prince Albert II de Monaco.

Cet événement a permis de rappeler l'extraordinaire contribution de la pollinisation à l'enrichissement de la biodiversité et à la sécurité alimentaire. La valeur nutritive des produits agricoles qui dépendent de la pollinisation représente

plus de 22 milliards d'euros par an. Pourtant, on observe une surmortalité des abeilles depuis plusieurs décennies qui affecte la biodiversité et l'activité des apiculteurs.

Dans ce contexte, nous avons réuni apiculteurs, scientifiques, agriculteurs et décideurs politiques de toute l'Europe, afin d'échanger connaissances et bonnes pratiques.

J'ai notamment présidé le premier panel de discussions de la conférence sur les abeilles, portant sur le rôle de la pollinisation dans l'agriculture. À cette occasion, j'ai eu le plaisir d'accueillir Jean-Pierre ALAIME, Président de l'Apiculteur savoyard, des représentants de l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) et de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), et des représentants de l'Observatoire Français d'Apiculture du Var. Un grand merci à ma collègue Maryia GABRIEL qui a organisé cette 5^e édition.

Un bilan des débats et une série de recommandations est disponible en ligne : <http://www.beeweek.eu/>.

Saviez-vous qu'une colonie de butineuses parcourt l'équivalent d'une fois le tour du monde pour produire un pot de 500 g de miel ? Les Européens ont encore du chemin à parcourir pour mieux prendre soin de leurs abeilles et de leurs 630 000 apiculteurs... mais cette dynamique est engagée ! ●

Le Grand Sud-Est en Europe



Visite de l'usine Biovalsant avec mes collègues Anne SANDER et Angélique DELAHAYE, premier site en France à injecter du bio méthane produit à partir des eaux usées dans le réseau de gaz naturel, à Strasbourg, le 2 février 2016.



Débat organisé par le Bureau d'information du Parlement européen de Marseille, sur le rôle de l'Europe dans le développement rural et les circuits courts avec ma collègue Marie-Christine VERGIAT, le 19 mai 2016, Digne-les-Bains.



Événement de soutien à l'élevage avec mes collègues Ulrike Muller et Mairead Mc Guinness au Parlement européen organisé par le Copa Cogeca, le 20 juin 2016.



Une classe de 3^e du collège Notre Dame de La Villette de La Ravoire en visite au Parlement européen, le 15 mars 2016.



La levée de l'obligation de visas pour les ressortissants turcs

Nous, députés européens français du Groupe PPE, sommes résolument opposés à l'assouplissement du régime des visas d'entrée pour les ressortissants turcs dans l'Union européenne.

Les 72 critères requis pour la levée de cette obligation étant très loin d'être remplis, il n'y a aucune raison d'accorder un régime de faveur aux autorités turques.

Qu'il s'agisse des droits des femmes, des droits de l'opposition, de la liberté de la presse ou de son rôle ambigu vis-à-vis de Daech, la Turquie n'a pas, c'est le moins que l'on puisse dire, montré de signes encourageants ces derniers mois !

La lettre d'information parlementaire de **Michel Dantin**

Journées d'études du Groupe PPE à Nice Face aux populistes, il faut donner un nouvel élan au projet européen

« Alors que l'Europe est confrontée à une multitude de crises et à un manque de leadership, nous voulons réaffirmer que nous croyons en l'Union européenne, en son utilité et en son avenir. En choisissant de nous réunir à Nice, nous souhaitons envoyer un message clair : la France doit être à la manœuvre pour donner un nouvel élan au projet européen », a déclaré Alain Lamassoure, député européen (LR/Île-de-France), Président de la délégation française du Groupe PPE, lors des journées d'études du Groupe PPE qui se sont tenues du 1^{er} au 3 juin. Cet événement est l'occasion pour l'ensemble des députés européens de la droite et du centre-droit de débattre avec des responsables politiques français et européens, des experts en géopolitique ou en économie.

« Nous souffrons d'un grave recul de l'influence française au sein de l'Union. François Hollande s'est montré incapable de s'imposer sur la scène européenne et a affaibli le couple franco-allemand. Nous avons besoin d'un chef d'État courageux qui ait une vraie vision pour l'Europe et replace notre pays au cœur du projet européen », a indiqué Françoise Grossetête, députée européenne (LR/Sud-Est), Vice-présidente du Groupe PPE.



Pour Renaud Muselier, député européen (LR/Sud-Est), Vice-président de la région PACA : « L'Europe ne fait plus rêver. Il faut donc rappeler ses réussites concrètes. Elle est bien plus proche de nous qu'on ne le pense, lorsqu'elle s'occupe à bon escient de protection des consommateurs, d'aide aux PME innovantes ou encore du financement d'infrastructures dans nos territoires méditerranéens ».

À Nice, les débats portent sur les relations entre l'Europe et la Méditerranée et sur le futur de l'Union européenne. « L'Europe, c'est avant tout une jeune construction politique et démocratique au service de valeurs universelles et humanistes que nous devons continuer à promouvoir. Notre groupe politique refuse d'avoir l'Europe honteuse et de céder aux discours populistes et rétrogrades en choisissant de défendre l'idéal européen », a conclu Michel Dantin. ●

Le point de vue sur les travailleurs détachés.

Elisabeth Morin-Chartier

Députée européenne.

Les travailleurs détachés sont ces personnes qui viennent travailler temporairement dans un pays qui n'est pas celui dans lequel ils exercent habituellement. Cela résulte de la construction du marché unique européen dans lequel la liberté de circulation des travailleurs et la liberté de prestation de services sont des piliers essentiels.



Ce statut mis en place en 1996 vise à instaurer des règles claires pour ces travailleurs : il leur faut respecter les grands principes du droit du travail du pays dans lequel ils viennent exercer leur mission, comme le temps de travail ou le salaire minimum légal, afin de les protéger et assurer des conditions de concurrence équitable avec les entreprises locales.

Mais les temps ont changé. En 1996, nous étions 15 pays et les écarts de salaires minimums allaient de 1 à 3. Aujourd'hui, nous sommes 28 et les salaires minimums vont de 1 à 12. Cette directive a besoin d'être actualisée, car la différence de coût entre un travailleur détaché et un travailleur local ne permet plus d'assurer une concurrence loyale et ce sont bien souvent les travailleurs qui en sont les premières victimes.

C'est pourquoi, en tant que rapporteur de la révision de la directive sur les travailleurs détachés, je m'engage pour la mise en œuvre de nouvelles règles qui protégeront davantage les travailleurs détachés et les entreprises locales qui sont soumises à la concurrence européenne. Ces nouvelles règles doivent être celles dont les citoyens ont besoin, elles seront le socle d'une Europe sociale, une Europe qui les protège. ●

CONTACTER MICHEL DANTIN

Au Parlement européen

Bât. Louise Weiss - T10045 - 1, avenue Robert Schuman
CS 91024 - F-67070 Strasbourg Cedex
Tél : +33 (0)3 88 1 75533 - Fax : +33 (0)3 88 1 79533
Bruxelles : +32 (0)2 28 45533
www.delegationfrancaise-ppe.eu

En circonscription

Secrétariat parlementaire européen
91, rue d'Angleterre - 73000 Chambéry
Tél. : 04 79 65 29 01 - Fax : 04 79 65 29 04
michel.dantin@ep.europa.eu
www.micheldantin.net

